



WILLIAM A. RUBLEE.

Le nouveau consul des Etats-Unis à Hong Kong.

La vacance créée dans le consulat général de Hong Kong par la mort de M. Wildman dans le désastre du vapeur Rio de Janeiro à l'entré...

TEMPERATURE

Le 26 mars 1901.

Table with 2 columns: Time (7h du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.) and Temperature (Centigrade, Fahrenheit).

Le républicanisme

CONTRE

LE SUD.

Personne parmi nous n'ignore les grands et patriotiques événements qui se sont passés depuis quatre ou cinq ans, dans l'Union et en dehors de l'Union, et auxquels le Sud a pris une part si glorieuse...

Le Sud a compris de suite la grandeur de l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir. Il n'a pas tergiversé un moment. Il est allé immédiatement de l'avant. Il n'a pas attendu que l'on fit appel à son patriotisme, il s'est empressé d'aller offrir ses services...

Intulte de nous étendre sur ce chapitre-là. Tout le monde sait la part glorieuse prise par le sud à la lutte entre l'Espagne et les Etats-Unis.

plus trace de l'ancienne animosité entre les deux sections, jadis ennemies, aujourd'hui plus étroitement unies que jamais par les liens de la fraternité. Ne sait-on pas que le véritable héros de la campagne cubaine est un vieux général confédéré qui s'est illustré dans maints combats, le général Joe Wheeler.

Donc, personne ne pouvait ni ne devait s'imaginer qu'il y eût encore l'ombre d'une ligne de démarcation entre le Nord et le Sud. C'était un erreur. Ce n'était certes pas les populations qui tentaient de réveiller les anciennes idées qu'elles croyaient mortes à tout jamais.

Malheureusement, les honnêtes gens des deux côtés comptaient sans les politiciens qui se mêlent de tout pour tout froter et tout gâter. Ceux-ci, pour qui la politique consiste dans la possession d'une place qui ne coûte pas grand-peine et rapporte beaucoup, s'aperçurent ou crurent s'apercevoir que cette bienheureuse place dont ils s'étaient occupés courait quelque danger, et qu'à un moment donné ils pouvaient en être délogés par quelque homme du Sud. De là, la guerre engagée de nouveau entre les deux sections. Le prétexte était bien simple. Plusieurs états du Sud avaient enlevé le droit de suffrage à des malheureux qui sont incapables par eux-mêmes d'avoir une idée politique et, par conséquent, de faire un choix parmi les candidats chargés de représenter des idées, des aspirations qui leur font défaut à eux-mêmes.

De là, le désir de rogner le chiffre des représentants des Etats qui ont osé enlever au Sud quelques électeurs parfaitement ignorants, radicalement incapables, qui ne savaient qu'à se mettre au service de l'intrigue et de la corruption.

Et voilà pourquoi nous sommes menacés de voir le fruit de tant de travaux, de tant d'abnégation, de tant d'héroïsmes perdus à jamais. Voilà pourquoi nous voyons se réveiller cette vieille haine que nous croyions parfaitement éteinte et incapable à tout jamais de ressusciter. Heureusement les populations du Nord ont du bon sens et de la droiture.

Elles ne permettront pas que l'on prive les populations du Sud de leur représentation légitime, pour satisfaire les petites et mesquines ambitions personnelles de quelques politiciens aux abois et elles conserveront intactes au Sud les franchises qu'il a si légitimement et si glorieusement reconquises.

LE

Pape peut-il nommer

SON

SUCCESSEUR.

C'est la question, assurément fort curieuse et qui emprunte à l'âge de Léon XIII une importance et un intérêt tout particuliers, que M. l'abbé Sabatier, vicaire des Saint-Augustin, canoniste de l'archevêché et l'un des prêtres les plus distingués du clergé de Paris, traite dans un livre qui vient de paraître sous ce titre: Comment on devient Pape, et dont il a bien voulu confier à un journal les bonnes feuilles.

Nous croyons intéressant d'en publier quelques passages dont le retentissement sera peut-être considérable dans le monde religieux, mais à titre de curiosité, et sans en prendre le moins du monde la responsabilité.

Si le Pape, juge suprême de la situation de l'Eglise, croyait de son droit de nommer le Pape, son successeur, que devrions-nous en penser?

Le Pontife nommé ainsi directement par le Pape avant sa mort, investi par lui du pouvoir suprême du souverain pontificat, annoncé et proclamé comme Pape par un document authentique adressé aux peuples chrétiens, devrait-il être considéré par les fidèles comme vrai Pape?

Sa nomination serait-elle valide?

Nous n'hésitions pas à répondre: "Oui".

Ayant ainsi posé la question, M. l'abbé Sabatier la répond par l'affirmative, d'abord par des raisons de droit.

Le Pape est le chef de l'Eglise. Il commande non seulement à quelques uns, mais à tous. Jésus-Christ n'a pas égalé les brebis au pasteur, encore moins les a-t-il placés au-dessus de lui: le pasteur est seul au-dessus de tous.

A l'exception unique du Pontife de Rome, nul évêque n'a, de droit divin, autorité sur un autre évêque; à bien plus forte raison, ni un évêque, ni plusieurs évêques, ni même la totalité des évêques ne sauraient avoir autorité sur Pierre.

Pierre, et comme lui son successeur, est le chef qui gouverne l'Eglise en qualité de vicaire de Jésus-Christ. Pontife suprême, nul ne peut lui céder; il est le docteur infailible, il ne peut se tromper quand il parle comme docteur de l'Eglise universelle; il est le souverain juge et législateur de l'Eglise, il n'est jugé par personne.

Si ses actes ne peuvent pas être opposés aux saints canons, car il ne tient d'eux aucune autorité. Au contraire, les canons tiennent de lui leur autorité.

Le pouvoir du Pape est tel que Fagnan n'hésite pas à dire qu'il peut tout, supra jus, contra jus, extra jus, car il tient immédiatement du Christ la puissance de faire des lois obligatoires pour tous. Son pouvoir est sur ce point absolu, il n'est limité par aucune constitution de l'Eglise.

Un loi même de l'apôtre Pierre n'aurait pas pour lui force obligatoire. Il est uniquement soumis au droit divin.

A ces raisons de droit l'auteur ajoute des raisons de fait. Plus d'un Pape a non seulement désigné, mais réellement nommé son successeur. C'est ainsi, par exemple, que Clément a succédé à Saint Pierre et Saint Etienne à Lucius. Mais le fait le plus typique dans cet ordre d'idées est la nomination de Boniface II par Félix IV (31 août 530).

Le récit qu'on va lire est certainement l'une des pages les plus curieuses de l'histoire de l'Eglise.

Les années 520 et 530 avaient été mauvaises pour l'Eglise romaine au point de vue matériel. Ce n'était pas sans grande douleur que le saint pontife enlevait les dépenses qui allaient être faites, selon la coutume, après sa mort, qu'il sentait prochaine.

Félix IV voulut obvier à ce grave inconvénient et laisser à son successeur le moins de dettes possible. Il voulut de plus éviter que le roi des Goths imposât au Pape l'Eglise, comme Théodoric l'avait imposé lui-même au choix du peuple, du clergé et du Sénat romain. Pour cela, il résolut de nommer directement son successeur. Le 31 août 530, il réunit dans son palais, auprès de son lit de mort, le clergé de Rome, les sénateurs et les patrices. Aux uns et aux autres, il rappela les nécessités de l'heure actuelle, la pénurie pécuniaire et les dettes du trésor pontifical et leur signifia sa volonté d'avoir pour successeur son archidiacre Boniface II.

Félix IV fit valoir ses raisons à tous ses auditeurs, et pour bien témoigner sa volonté inébranlable d'avoir Boniface II pour successeur, retirait le sacré pallium de ses épaules, l'imposa à Boniface II comme insigne du pouvoir papal.

La conclusion de M. l'abbé Sabatier est formelle: le Pape peut nommer lui-même son successeur. La thèse soulevée dans la pratique de bien graves difficultés. Elle peut se plaider, comme on dit au Palais, mais elle trouverait, je crois, fort peu d'avocats dans le Sacré Collège.

Promotion de généraux.

Le "Journal officiel" vient de publier une promotion dans l'état-major de l'armée.

Sont nommés généraux de division, les généraux de brigade Altmayer, commandant par intérim la 33e division, à Montauban, et Michal, commandant par intérim la 14e division à Belfort.

Sont nommés généraux de brigade, les colonels Orblion, du 23e d'artillerie; Lebrun, de la cavalerie, chef d'état-major du 16e corps; Gray de Montonen, commandant par intérim la 3e brigade de hussards, à Verdun; Lariviet, du 142e d'infanterie; Heimburger, du 113e; Rollet, du 100e; Lelong, commandant la 18e légion de gendarmerie; Soyser, du 30e d'infanterie; Picard, du 18e; Penaud du 14e, et Menestrel, du 1er tirailleurs algériens.

Le général Lelong, né à Navarre, dans les Basses-Pyrénées, le 13 mars 1841, sort du rang. Il a débuté dans l'infanterie; en 1870, blessé à Rzonville, il s'échappa lors de la capitulation et termina la campagne dans les armées de province, où sa vaillante conduite lui valut coup sur coup le deuxième et le troisième galon. Passé dans la gendarmerie en 1875, M. Lelong a été longtemps à la garde républicaine; il était colonel du 12 juin 1896.

PLUIE DE SANG.

Une dépêche de l'Algerie annonçait récemment qu'un immense nuage rougeâtre, il y a quelques jours, s'étendait au-dessus de la ville, et que le ciel était épouvantablement rouge.

Un vent du sud soufflait avec violence. Les gouttes d'eau qui tombaient semblaient du sang coagulé. Ce phénomène, connu sous le nom de pluie de sang, a été attribué à de la poudre du désert africain transportée par le vent.

Un phénomène identique fut observé dans toute l'île. Le phénomène du ciel rouge s'est produit aussi dans l'Italie méridionale. A Rome, le ciel était jaune et un violent sirocco soufflait sur la ville.

A Naples, une pluie de sable est tombée, et vers 5 heures du soir le phénomène dit de la "Fée Morgane" s'est manifesté; le ciel était rouge foncé.

D'autres part on a télégraphié de Tunis:

"Il s'est produit à Tunis un phénomène atmosphérique très curieux. La température s'est subitement élevée; il a fait chaud, le temps était lourd et le ciel coloré d'une teinte rougeâtre. L'atmosphère était chargée de poussière. Tous les objets présentaient une coloration rouge. La flamme des allumettes était complètement blanche. On croit qu'une tempête sévissait dans le Sud".

En même temps, se produisait à Naples cet autre phénomène auquel on donne en Italie le nom de "Fée Morgane".

Cette Fata Morgana est une sorte de mirage qui se produit souvent aux environs du détroit de Messine. De messine on croit apercevoir dans la direction de la Calabre, ou bien de Reggio on croit voir du côté de la Sicile, d'immenses palais avec d'interminables colonnades, des tours, des allées de pins, de cyprès parfois aussi des valseuses, ou encore des fantômes. L'explication de ce phénomène est des plus simples; ce mirage est, comme la pluie de sang, le résultat de la réfraction et de la réflexion de la lumière sur l'écran des poussières suspendues dans l'atmosphère et qui, la plupart du temps, sont apportées du désert africain par un violent sirocco. Cette fois encore, c'est bien d'Afrique qu'est venue la pluie de sang qui s'est abattue sur l'Italie méridionale; car, tous ces jours-ci, le télégraphe a signalé en Tunisie de terribles ouragans.

Ce qu'il y a de particulier dans cette journée c'est qu'on ait observé à Naples le mirage dit de la "Fée Morgane". Autant ce mirage se voit fréquemment en Sicile, où il a été vu et décrit maintes fois par les voyageurs et les naturalistes, autant il est rare qu'il se produise à une distance plus grande de l'Afrique et dans un horizon aussi vaste que celui de la baie de Naples, ce qui fait supposer que le sirocco a été, cette fois, d'une violence tout à fait exceptionnelle.

La Langue Bleue

Nous connaissons la langue verte, l'argot si familier aux bohèmes et cambrioleurs. Voici venir la bleue!

C'est M. Léon Bollaek, le fondé de pouvoirs d'une maison de commerce, qui prétendait dénommer ainsi la langue nouvelle, commode et facile, ne renfermant qu'un très petit nombre de mots,

et qui serait d'un usage universel. Le désastre où a sombré l'entreprise du volapük n'a pas découragé l'inventeur. M. Elisée Kéclins a même daigné l'encourager. "Vous n'avez convaincu, lui écrit-il, de la praticabilité d'une langue universelle." Il paraît qu'en trois semaines on peut apprendre complètement la langue bleue!

LA LISTE CIVILE EN ANGLETERRE.

La Chambre des communes a fixé ces jours-ci les nouvelles subventions aux membres de la famille royale. Voici ce qu'elles étaient jusqu'à présent:

Le prince de Galles, 1 million de francs par an. En outre, à son mariage; il reçoit 587,000 francs.

Les enfants de prince de Galles: 990,000 francs par an.

La princesse de Galles: 250,000 francs par an.

La princesse royale (impératrice Frédéric): 200,000 francs par an, constituant sa dot, et dont le paiement n'a jamais été interrompu.

En outre, elle reçoit au moment de son mariage, 1 million de francs.

La princesse Alice (grande-duchesse de Hesse), 150,000 francs par an; plus à son mariage 750,000 francs.

Le duc d'Edimbourg, 625,000 francs par an; plus, à son mariage, 1,500,000 francs.

La princesse Héloène (princesse de Schleswig-Holstein), 150,000 francs par an; plus, au moment de son mariage, 750,000 fr.

La princesse Louise (duchesse d'Argyll), 150,000 francs par an; plus, au moment de son mariage, 750,000 francs.

Le duc de Connaught, 625,000 francs par an.

La princesse Béatrice (princesse Henri de Battenberg), 150,000 francs par an; plus, au moment de son mariage, 750,000 francs.

La duchesse d'Albany, veuve du duc d'Albany, 150,000 francs par an.

Soit, au total, 4,350,000 francs.

En outre, près de 5 millions ont été donnés à l'occasion des mariages.

Si les précédents du dernier règne sont suivis, la Chambre des communes votera pour les enfants du prince de Galles, une allocation supplémentaire annuelle de 1,700,000 francs, se répartissant ainsi:

1 million pour le duc de Cornwall et d'York;

250,000 francs pour la duchesse de Cornwall;

150,000 francs par an pour chacune des filles du prince de Galles: duchesse de Fife, princesse Victoria, princesse Charles de Danemark.

THEATRES.

CRESCENT.

Etes-vous tristes? Allez voir "Brown's in Town" et vous sortirez du Crescent en joyeux humeur. La pièce est fort bien faite, très mouvementée, très corée et surtout très spirituelle. Chacune des situations est très bien amenée et l'artiste s'en tire avec un aplomb et une adresse extraordinaires, quoique toutes ses méaventures ne soient que le but de ses escapades. La pièce est enlevée avec un remarquable entrain par la troupe du Crescent qui est excellente et qui compte parmi elle d'excellents artistes et des comiques très amusants.

"Brown's in Town" n'est qu'une bouffonnerie; mais elle fait passer deux ou trois heures bien agréables.

On parle du duel Buffet-Déroulède. —On sait qu'il aura lieu au pistolet, dit quelqu'un, mais on ne sait pas dans quelle ville. —Si c'est au pistolet, dit Boiteau il y a une ville qui s'impose. —Laquelle? —Bâle!

Idylle. Lui (avec feu). —Oh! chérie! si Dieu me rappelait à lui, si... je mourrais, que ferais-tu? Elle (avec abandon et après un silence). —Dame! je te ferais enterrer.

Quant à MM. Maurice Freeman et Sainpola, ils ont déployé leurs talents ordinaires. Voilà une semaine brillamment commencée et de belles recettes assurées jusqu'à samedi prochain.

L'ESPRIT DES AUTRES.

Elle faisait partie d'une maisonnette ne comprenant qu'un rez-de-chaussée divisé en cinq ou six cellules.

Secur Thérèse avait pour elle deux de ces cellules communiquant entre elles par une porte basse. Une autre porte donnait accès à la dernière des cellules sur une des rues de la ville.

Cette porte verrouillée n'était que rarement ouverte par Secur Thérèse qui presque constamment demeurait à l'hôpital.

Les officiers et le médecin occupaient les autres cellules tout à fait distinctes de celle de la religieuse.

Les murs étaient bâtis avec de l'argile battue, séchée. Le toit était fait de plaques de tôle se recouvrant comme des tuiles et reposant sur un plafond formé de roseaux tressés en natte épaisse.

Dans chaque cellule, une fenêtre très étroite protégée par un volet plein, donnait l'air et la lumière.

Rapidement la jeune fille avait promené son regard autour d'elle.

Tout de suite elle remarqua ces détails.

Etait-elle donc intéressante pour elle?

Son lit était dressé dans la cellule du fond. Elle passa dans celle-ci, tenant à la main son bougeoir allumé.

Feuilleton

DE

L'Abéille de la N. O.

No 39 Commence le 7 Janv. 1901.

LA Fantode Jeannine

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET.

TROISIEME PARTIE

SOUFFRANCE DE VIVRE.

IX

TROP TARD!

Parfaitement.

Elle hésita... Enfin, elle dit: —Et il a quitté l'hôpital? —Depuis cinq ou six jours.

—Ah! La poitrine de la jeune fille palpait, malgré qu'elle voulait dominer l'émotion qui l'agitait. Son visage subitement s'était altéré. Le sang avait disparu de ses joues.

Au bord de ses lèvres une question vint qu'elle n'osa pas poser.

Secur Thérèse regarda fixement la jeune fille.

Et elle lisait dans sa pensée comme dans un livre ouvert.

—Où... je ne m'égara pas dans mes suppositions. Cette jeune fille et le lieutenant de Courtial sont liés par un secret et ce secret point n'est besoin de beaucoup réfléchir pour le découvrir. Evidemment, mais que n'est-il passé entre eux?

... De ce que j'ai pu comprendre à la conversation du lieutenant, il semblerait résulter qu'un malentendu grave les a divisés. Quel pourrait donc être ce malentendu?

—Peut-être qu'en révélant à cette enfant les regrets que le lieutenant a exprimés de sa conduite... l'aiderai à réannuler leurs mains... à dissiper ces mauvais nuages qui plane au-dessus d'eux.

—C'est sans doute une œuvre de charité.

—Je me dois à elle.

—N'est-ce peut-être pas encore

une plaie à panser... une plaie qui saigne au cœur de ces deux malheureux?

—Un silence lourd pesait. Secur Thérèse le rompit: —Mon enfant... dit-elle doucement, permettez-moi d'aborder un sujet sans doute un peu pénible pour vous.

L'infirmière redressa la tête. —Que voulez-vous dire, ma sœur?

—Vous entretenir des choses qui se sont passées ici quelques jours après votre départ pour Andriba.

Elle ajouta plus doucement encore: —Du lieutenant de Courtial.

La jeune fille ne protesta pas. Elle eut un choc sourd au cœur. Ses jambes plèrent sous elle.

—Ah! murmura-t-elle. Secur Thérèse poursuivit: —Après que la scène tragique eût eu lieu... lorsque le lieutenant revint à lui... le docteur et moi nous nous efforçâmes de lui persuader qu'il avait été le jouet d'un mirage.

—Le blessé parut se rendre à nos affirmations.

—Il n'en était rien. Nos efforts furent superflus. Il savait parfaitement que c'était vous... vous, mon enfant qu'il avait entrevue. J'en ai eu la certitude dans un entretien avec lui.

—C'est même au cours de cet entretien qu'il me fit part d'une chose que je veux vous répéter: —A moi, ma sœur?

—Oui. La religieuse ent encore une courte hésitation. Alors, les yeux baissés, grave, elle continua: —M. de Courtial m'avait demandé ce que vous étiez devenue. Je ne savais que répondre. J'ignorais ce qu'il vous voulait, et l'agitation qu'il avait manifestée à votre sujet m'avait fait craindre pour vous. C'est alors qu'il m'avoua qu'un moment où s'était produite cette scène douloureuse. Il vous croyait coupable d'un grand crime. Mais quelques jours plus tard il avait éprouvé un violent repentir. Votre innocence lui avait été enfin démontrée.

—S'il voulait vous retrouver absolument c'était pour implorer votre pardon, vous supplier d'oublier l'outrage qu'il vous avait infligé.

—"Il me paraissait très sincère!" —Alors? —Alors, je ne crus pas devoir lui cacher que vous étiez partie avec Secur Honore pour un autre hôpital, mais qu'incassablement vous deviez revenir ici.

—Il me semblait que je dormais mal sachant qu'il y a près de moi des malheureux qui souffrent et que, par ma présence, par quelques mots de consolation, je puis peut-être soulager un peu.

—Dieu me rendrait pénible ce repos. Je vous accompagne.

—La jeune infirmière voulut à son tour se joindre à elles, mais

qu'il me crût toujours coupable. Qui a pu lui apprendre la vérité? Il ne faut pas qu'il persiste dans cette idée. Il faut, comme par le passé, qu'il me croie toujours indigne de son amour... puisque maintenant je ne dois plus l'aimer, plus jamais.

Un soupir souleva sa poitrine, à ses paupières une larme parut qui glissa vite sur ses joues.

Les deux religieuses la considéraient avec une douce pitié.

Secur Thérèse lui prit les deux mains.

Elle lui dit: —Vous avez besoin de repos, mon enfant. Conchez-vous et dormez.

—Demain vous prendrez une décision.

Elle ajouta encore: —Secur Honore vous tiendra compagnie dans cette cellule. Moi je regagne l'hôpital, où mes malades m'attendent.

Mais Secur Honore avec un doux sourire protesta: —Secur Thérèse, je ne suis pas fatiguée. Permettez-moi de vous accompagner cette nuit.

—Il me semble que je dormirais mal sachant qu'il y a près de moi des malheureux qui souffrent et que, par ma présence, par quelques mots de consolation, je puis peut-être soulager un peu.

—Dieu me rendrait pénible ce repos. Je vous accompagne.

—La jeune infirmière voulut à son tour se joindre à elles, mais

les deux sœurs refusèrent catégoriquement: —Non, non, mon enfant, vous êtes épuisée... cela se voit à votre visage. Vous avez besoin de ménager vos forces, nous l'exigeons.

Elles s'éloignèrent en recommandant encore à la jeune fille de se mettre au lit aussitôt, car elle avait besoin de repos, cela se voyait.

Dès qu'elles eurent disparu, celle-ci murmura: —Dormir! Non. Je ne le pourrai pas. Pourtant, je me sens lassée, je suis brisée.

Un navrant sourire courait sur ses lèvres. Elle poursuivait: —Je dois être forte. Il ne faut pas que Pierre soupçonne mes sentiments. Mon devoir est de les lui cacher. Il doit me croire coupable. J'espère ne pas le revoir... que nous ne nous reconstruions plus. Me maudissent et me méprisent, il est parvenu à m'oublier. Le temps est cicatrifié la blessure de son âme. Ce que Secur Thérèse vient de m'apprendre est une nouvelle épreuve qu'il me faut traverser.

Comment en sortirai-je? Redressant brusquement la tête, ses beaux yeux noirs brillèrent d'une résolution soudaine. —Dieu me soutiendra... dit-elle.

—J'obéirai à ma conscience. La cellule occupée par Secur Thérèse était attenante à la grande salle de l'hôpital avec